

intéressante, mais on n'en a pas tiré profit dans le budget. Ce budget est insipide; il ne résoudra pas le problème, mais en créera de nouveaux.

Les Canadiens veulent qu'on remédie au chômage au Québec et dans chacune des autres provinces. Les mesures proposées dans ce budget, le fonds d'immobilisations qu'on y propose ne réglera pas le chômage au Québec et n'aura aucun résultat appréciable dans le reste du Canada, monsieur l'Orateur. Le problème est trop vaste pour qu'il suffise d'adopter la proposition insignifiante visant à investir 40 ou 50 millions de dollars au Québec à un moment donné dans l'avenir.

A diverses reprises, le premier ministre Bourassa a déclaré qu'il faudrait créer au moins 100,000 nouveaux emplois dans sa province. L'histoire enseigne que, dans une société moderne, il en coûte au moins \$30,000 pour créer un emploi. Un calcul rapide indique que, pour la seule province de Québec, le coût s'établirait à 3 milliards de dollars. Même aux termes du programme des zones désignées sur lequel 20 p. 100 du coût serait imputable, il faudrait investir immédiatement 600 millions de dollars dans une seule province—et le problème ne se limite pas à une province.

Comment réaliser un objectif intelligent de quelque sorte avec le genre de programme que le gouvernement a présenté? Pour l'ensemble du Canada, 150 millions de dollars sont disponibles. C'est beaucoup d'argent, mais ce n'est pas suffisant pour régler un problème aussi vaste. L'argent est une chose embarrassante, parce qu'il n'y en a pas assez pour venir à bout du problème. On posera des questions à ce sujet. Certains diront que le gouvernement a beau rendre cet argent disponible, ils voudront savoir d'où cet argent proviendra. J'en parlerai plus tard.

● (4.20 p.m.)

Le soir du budget, chacun s'attendait à un dégrèvement, sinon à la suppression de la surtaxe de 3 p. 100. Je crois que chacun avait une raison de s'y attendre. Un dégrèvement aurait été une chose sensée à proposer, et les critiques de l'opposition auraient été embarrassés pour trouver des raisons de condamner le gouvernement. Le gouvernement n'aurait pas trouvé cela intolérable. Cependant, il n'y a pas eu de dégrèvement. On n'a même pas supprimé la surtaxe de 3 p. 100. On se demande pourquoi le gouvernement ne l'a pas supprimée? Cela semblait la meilleure chose à faire. L'abandon de la surtaxe aurait injecté de l'argent dans l'économie et, outre les avantages économiques qui en auraient résulté, le stimulant psychologique en aurait été énorme.

Nous avons souvent entendu des ministres des Finances dire, en définissant leurs objectifs économiques, qu'il est tout aussi important pour nous d'atteindre certains objectifs psychologiques importants. Pourquoi les impôts n'ont-ils pas été réduits? Parce que le gouvernement s'est placé lui-même dans une mauvaise situation. Il ne pouvait pas se le permettre. Il n'avait pas l'argent dont il avait besoin, parce qu'il en a donné dans bien des domaines. A mon avis, l'affectation de fonds par le gouvernement à certains secteurs n'est pas aussi utile ni aussi avantageuse que ne l'aurait été un dégrèvement ou une suppression de la surtaxe, ce qui aurait stimulé directe-

ment l'économie. En réalité, le gouvernement par ses politiques a tari bon nombre de ses sources de revenu. Examinons ce qui se fait.

Une mesure proposée vise à relever l'allocation d'amortissement jusqu'à concurrence de 115 p. 100. L'allocation d'amortissement est suspecte depuis longtemps. Personne ne l'a plus suspectée dans le passé que le ministre des Finances (M. Benson). Je voudrais me reporter à un article qui rapporte les idées du ministre sur la question des allocations d'amortissement. D'après cet article, ces allocations d'amortissement constituent des dons considérables et il est probable que le gouvernement fédéral réduira l'importance de ce programme. Et au contraire, dans son budget, le ministre nous a présenté un programme accéléré. Cet article se trouvait dans le *Monetary Times* de septembre 1968. Il était intitulé: «Ottawa et les impôts différés». Il avait en sous-titre: «La question est de savoir si le gouvernement fédéral peut actuellement se permettre d'accorder des déductions pour amortissement comme moyen de stimulation économique». L'article poursuit ainsi:

Les grosses sociétés auront peut-être bientôt une raison d'examiner un autre aspect de la société juste: le gouvernement fédéral, avec juste raison, va presque certainement raidir sa position en matière de déduction pour amortissement, c'est-à-dire la moins-value autorisée aux fins d'impôt.

Des projections effectuées sur la base du rapport Carter font apparaître que, depuis 1949, le montant des impôts différés du fait des déductions pour amortissement s'élève maintenant à près de six milliards de dollars. C'est une somme qu'Ottawa n'a jamais touchée et qu'il a dû compenser d'autres façons, notamment en relevant le niveau d'imposition des particuliers; c'est une méthode difficilement tolérable de la part d'un gouvernement continuellement à court d'argent.

L'article poursuit en traitant des déclarations d'impôt:

Ces déclarations d'impôt remises au fisc minimisent les gains réels au point d'être totalement erronées. Par exemple, le Bureau fédéral de la statistique se sert des déclarations d'impôt pour calculer la tendance des bénéfices. Cette tendance aurait-elle décliné si brutalement l'année dernière si les sociétés n'avaient pas déduit leurs nouveaux investissements des années précédentes aux taux maximums?

Et plus loin:

Voilà une raison majeure pour reconsidérer les déductions pour amortissement. Une autre raison sont les conséquences pour les sociétés qui les utilisent au maximum. En effet, le principe consiste à exagérer le coût de leur expansion, à minimiser leurs profits, à fausser leur bilan et à présenter des conditions d'exploitation continuellement déficitaires...

Les six milliards de dollars d'impôts différés depuis 1949 auraient permis une réduction correspondante d'autres formes d'imposition. A supposer qu'ils aient servi à réduire les impôts sur le revenu des particuliers, ils auraient augmenté le pouvoir d'achat de ceux-ci dans une certaine mesure et auraient provoqué un accroissement notable de l'économie. Cette méthode aurait été, de loin, plus saine.

L'auteur de l'article a interviewé le ministre. Il croyait que le ministre, étant un ancien comptable, était bien au courant des abus auxquels donnent lieu les déductions pour amortissement. Il croyait que le ministre voudrait sans doute considérer les déductions pour amortissement de façon plus réaliste. Souvent ceux qui deviennent ministres oublient leurs bonnes intentions passées. Je veux dire que les déductions pour amortissement ne sont pas une bonne façon de stimuler l'économie. Elles peuvent